

✓ PROGRAMME DE FORMATION

# FORMATION RÉFÉRENT SST

Référent Santé et Sécurité au Travail

🕒 14 heures (2 jours) en présentiel



## RÉSUMÉ

Depuis 2012, tout employeur doit désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels. Cette formation permet au référent SST de comprendre les enjeux de la prévention, d'identifier les risques, de participer à l'élaboration du DUERP et de proposer des actions concrètes de prévention.



## Public Visé

Salariés désignés comme référents santé et sécurité au travail par leur employeur, conformément à l'article L.4644-1 du Code du travail.

### PRÉREQUIS

Être désigné comme référent SST par son employeur.

## Objectifs

- Comprendre le cadre réglementaire de la santé et sécurité au travail.
- Identifier les risques professionnels au sein de l'entreprise.
- Participer à l'élaboration et à la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).
- Proposer des actions de prévention adaptées et contribuer à leur mise en œuvre.



## Effectif

De 4 à 12 participants



## Validation

- Attestation de compétences
- Attestation de fin de formation



## Intervenants

Formateurs spécialisés en prévention des risques professionnels, certifiés et expérimentés.

# **Compétences Visées**

- 1 Maîtriser le cadre réglementaire de la prévention des risques professionnels.
- 2 Identifier et évaluer les risques professionnels dans l'entreprise.
- 3 Participer à la rédaction et à la mise à jour du DUERP.
- 4 Proposer et suivre des actions de prévention pertinentes.
- 5 Analyser un accident du travail ou une maladie professionnelle.
- 6 Communiquer efficacement sur la prévention auprès de la direction et des salariés.

## **Méthodes & Moyens**

### **PÉDAGOGIE**

- Pédagogie active et participative : alternance entre apports théoriques, échanges interactifs et études de cas.
- Travaux en sous-groupes sur des situations concrètes d'entreprise.
- Mises en situation : analyse de risques, élaboration de fiches DUERP.

### **MATÉRIEL**

Système de projection, tableau, ressources multimédia, Supports documentaires : modèles de DUERP, fiches de poste, Études de cas issues de situations réelles d'entreprise, Outils d'analyse des risques (grilles d'évaluation, arbres des causes).

## Évaluation

QCM en début et fin de formation (test de positionnement et évaluation des acquis). Mises en situation pratiques. Études de cas avec restitution.

## Accessibilité

Étoile de Vie assure l'accessibilité aux personnes en situation de handicap via un référent dédié. Aménagements possibles sur demande avant l'inscription.

# Programme Détaillé

---

## **MODULE 1 : Enjeux de la prévention des risques professionnels**

Les enjeux humains, économiques et juridiques de la prévention.

### **Le cadre réglementaire**

obligations de l'employeur et du salarié.

Les principes généraux de prévention (article L.4121-2 du Code du travail).

Les acteurs de la prévention internes et externes à l'entreprise.



## MODULE 2 : Missions et positionnement du référent SST

Le cadre légal de la désignation du référent (article L.4644-1).

### **Les missions du référent**

conseil, accompagnement, veille réglementaire.

Le positionnement du référent au sein de l'entreprise.

Les moyens mis à disposition du référent (temps, formation, outils).



## MODULE 3 : Prévention des risques et DUERP

La démarche d'évaluation des risques professionnels.

Identifier les dangers et analyser les situations de travail.

**Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)**

méthodologie.

Élaborer et mettre à jour le DUERP.

Définir et prioriser les actions de prévention.



## MODULE 4 : Risques spécifiques et analyse d'accidents

### **Les risques spécifiques**

TMS, risques psychosociaux, risque chimique, chutes.

### **L'analyse d'un accident du travail**

méthode de l'arbre des causes.

Les indicateurs de suivi en santé et sécurité au travail.

### **Les maladies professionnelles**

reconnaissance et prévention.



## MODULE 5 : Devenir acteur incontournable de la prévention

### **Communiquer sur la prévention**

sensibiliser la direction et les salariés.

Élaborer un plan d'actions de prévention.

Assurer le suivi et l'évaluation des actions mises en place.

Préparer et participer aux visites de l'inspection du travail et de la CARSAT.

